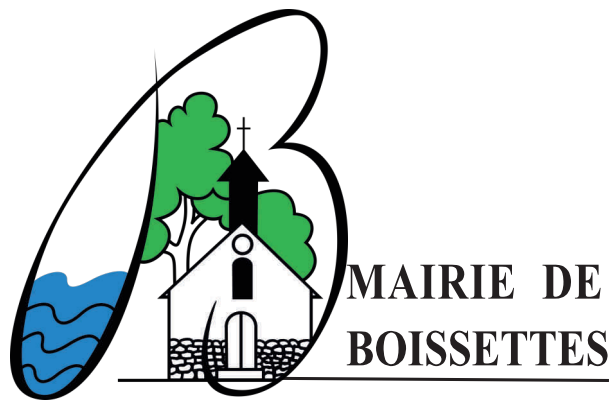


BIENVENUE À **Boissettes**





MAIRIE DE BOISSETTES



Vous avez choisi de vous installer dans notre commune et vous voilà donc désormais Boissettaises ou Boissettais. Les habitants de la commune sont très attachés à la préservation de leur environnement et à la qualité de vie : ce livret d'accueil a pour vocation de faciliter votre intégration au sein de votre nouvelle communauté en vous donnant quelques informations utiles et en vous précisant notamment quelques règles pour "bien vivre ensemble".

Je vous invite également à visiter notre site boissettes.fr et à vous inscrire à la newsletter, vous serez ainsi rapidement au courant de ce qui bouge à Boissettes et nous espérons que cela vous donnera envie de participer aux événements que nous organisons.

Les élus du Conseil Municipal sont à votre écoute.
A nouveau Bienvenue à Boissettes !

Thierry SEGURA, Maire de Boissettes

LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Les adjoints

- 1° adjoint : Jean-Paul ANGLADE - Travaux
- 2° adjoint : Philippe BARRAULT - Environnement Sécurité
- 3° adjoint : Grégory THIBAUD - Urbanisme

La conseillère déléguée

Marie CORNET-VERNET - Finances, Vie Scolaire et Communication



Les conseillers municipaux

- Pascale BACQUET - Communication et Action sociale
- Fabienne COLIN-FAURE - Ressources humaines et Vie scolaire
- Florence DECHELLE - Action sociale, CCAS et Vie associative
- Daniel MATHE - Finances et Travaux
- Pierre de MONTALEMBERT - Service juridique et Urbanisme
- Oriane PODEVIN - Environnement et Sécurité

LE PERSONNEL MUNICIPAL

- Adeline PHILIPPE - Secrétaire générale de Mairie
- Philippe GRAS - Agent technique polyvalent en charge de l'entretien de la commune
- Sylvie BRESSAN - Agent d'entretien



UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire de Boissettes remonte au XIV^e siècle. Le village se situe sur les coteaux ensoleillés du bord de la Seine, en aval de Melun.

Jusqu'à la fin du XIX^eme, l'activité principale reposait sur la culture de la vigne. Les vieilles maisons du centre village avec leurs caves voûtées en témoignent.

Boissettes conserve des vestiges de fours d'une fabrique de porcelaines produites sur une courte période à la fin du XVIII^e siècle; quelques pièces sont visibles au musée de Melun ainsi que dans deux musées londoniens.

La mairie de Boissettes a acquis quelques pièces de porcelaine. Le bâtiment qui abritait la fabrique est, désormais, une propriété privée, qui ne peut être visitée.

L'heureuse situation du village a favorisé la construction de belles résidences secondaires (dont des « affolantes ») sur le bord de Seine. Au début du XX^e siècle, la commune comptait 20% de résidences principales pour 80% de résidences secondaires. La proportion est plus qu'inversée aujourd'hui.

Un château et une charmante église du XVII^eme (première pierre posée le 22 août 1682) complètent le décor d'un village qui conserve son charme authentique.



Aujourd'hui...

Le village de Boissettes est situé entre Seine et forêt. Il fait partie des 20 communes de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine - la CAMVS - qui regroupe 134 000 habitants.

La commune couvre 154 hectares et s'étend sur 4 quartiers : les Uzelles, le Chemin des Praillons, le Centre village et la Varenne.

Lors du recensement 2020, on y comptait 413 habitants.

L'ACCUEIL EN MAIRIE

La Mairie vous accueille, uniquement sur RDV, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

3, place de Verdun -

Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous



Vous pouvez aussi contacter la mairie par mail : mairie@boissettes.fr ou via le site de boissettes.fr à la rubrique "Nous contacter"

ENFANCE ET JEUNESSE

Garde d'enfants

Grâce aux informations fournies par le Conseil Départemental, les coordonnées des assistantes maternelles agréées, exerçant sur la commune de Boissettes sont répertoriées sur le site de la commune dans la rubrique Famille.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

D'abord installée au rez-de-chaussée de la mairie, puis dans un bâtiment en préfabriqué dans la cour, l'école de Boissettes a fonctionné de 1766 à 2005.

Depuis la reconstruction de l'école Les Fontaines à Boissise-la-Bertrand en 2005, un Regroupement Pédagogique Intercommunal -RPI- accueille les enfants des deux communes.

L'inscription se fait auprès de la mairie de Boissise-la-Bertrand, 2 rue François Rolin.*

Contact : 01 64 38 23 51 - boissise-la-bertrand@orange.fr

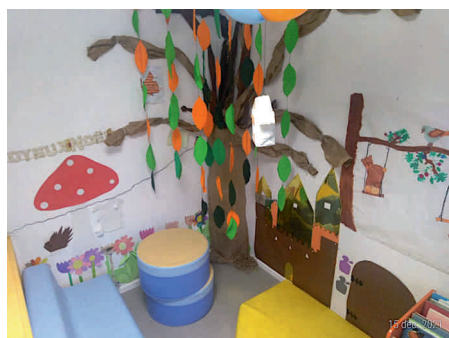


L'accueil du périscolaire

L'accueil du matin de fait de 7h45 à 8h35 et celui du soir de 16h30 à 18h30 tous les jours du lundi au vendredi.

Une étude surveillée est proposée de 16h30 à 18h du lundi au jeudi. La restauration scolaire est assurée par la société API qui travaille avec des producteurs locaux, offre une alimentation équilibrée et tend vers le zéro déchet avec des contenants réutilisables ou biodégradables.

Un formulaire d'inscription est à télécharger sur le site de la commune de Boissise la Bertrand : www.boissise-la-bertrand.fr



Le centre de loisirs

Depuis novembre 2021, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), un centre de loisirs fonctionne à l'école des Fontaines tous les mercredis hors vacances scolaires de 7h45 à 18h30.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de la mairie de Boissise la Bertrand

Le secondaire

Les élèves de Boissettes sont accueillis dans les collèges et lycées du Mée sur Seine.

LE CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS peut vous aider à la constitution de vos dossiers d'aide sociale, dans vos démarches administratives, vous orienter vers des associations d'aide à la personne.

Si vous êtes concernés, nous vous

recommandons de vous inscrire sur le registre de personnes âgées, fragiles et /ou handicapées pour bénéficier du plan d'alerte départemental en cas de risques exceptionnels. Il est téléchargeable sur le site de Boissettes.

Le CCAS peut soutenir les administrés, en difficulté, avec un secours financier ponctuel (paiement de factures).



VIE PRATIQUE



Les transports

Gare du Mée sur Seine : RER D Paris-Melun via Combs-la-Ville

Gare de Melun : Train Grandes Lignes direct Paris Gare de Lyon

Les lignes de bus :

- Les lignes S1 et S3, menant à Melun via Le Mée, sur le temps scolaire
- La ligne J reliant la gare du Mée à celle de Pringy-Ponthierry, aux heures de pointes
- Transport à la Demande (TàD) sur la ligne J de 9h50 à 15h45, toutes les informations sur le site de Boissettes > Vie Pratique > Transports

Les liaisons douces

Celles de Boissettes desservent Melun via Le Mée sur Seine, Boissise-la-Bertrand et Boissise-le-Roi via la passerelle des Vives Eaux

Le courrier

Vous pouvez poster votre courrier dans les trois boîtes aux lettres de la commune ou dans les deux bureaux de poste du Mée sur Seine.

L'eau

La distribution d'eau potable est assurée par la société SUEZ. La CAMVS exerce la compétence eau potable depuis Janvier 2020.

La fibre optique

L'ensemble du village est équipé de la fibre optique. Les boissettais ont le choix de leur fournisseur d'accès.



La collecte des déchets

Bacs jaunes : Tri sélectif
-> vendredi

Bac noirs : ordures ménagères
-> lundi et jeudi

Bacs bruns : déchets végétaux
des semaines 11 à 50
-> mardi

-> mercredi pour le chemin des Praillons



du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h



Les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés le plus tôt possible après le ramassage.
Cela a pour objectif de ne pas encombrer les trottoirs, de faciliter le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite et de maintenir une image agréable du village.

LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

La salle l'Ecole

L'ancienne école de Boissettes est devenue la salle des fêtes du village sous le nom de l'Ecole. Elle a été rénovée en 2018.

Sa capacité est de 80 personnes au maximum. Elle peut être louée aux Boissettais ou aux personnes extérieures pour des événements privés.

Cette salle est au cœur du village, les nuisances sonores sont donc interdites à compter

de 22h.

Les Boissettais bénéficient d'un tarif préférentiel.

Pour la louer, contactez par téléphone ou envoyez un message à la mairie avec les détails de votre demande afin d'être mis en relation avec Mme Dechelle Florence, responsable de la location de la salle.



Le cimetière

Celui de Boissettes est situé au cœur de la forêt. Il a été rénové en 2020. Vous pouvez trouver le règlement et les tarifs sur le site de la commune.



Equipements sportifs

Un court de tennis et deux terrains de pétanque sont à votre disposition sur le terrain communal après adhésion à l'ABSL.

La boîte à livres

Une bibliothèque de rue est installée dans l'abribus Place de Verdun. C'est un lieu d'échanges qui permet de donner une seconde vie aux livres. Vous pouvez y déposer ou prendre des ouvrages



VIE ASSOCIATIVE

ABSL

L'Association Boissettes Sports et Loisirs a pour mission de proposer et d'organiser des activités sportives, festives et culturelles.

L'ABSL gère le cours de tennis, les activités du club de pétanque, propose une soirée de jeux de cartes ou scrabble et elle soutient l'activité marche.

Fédération de la Retraite sportive

Vous propose des cours de QI QONG et de TAÏ CHI CHUAN.

Chantal Anglade : 01.64.37.02.15

Seine Saine

Association des riverains de Boissettes des communes de Melun Val de Seine

Association déclarée le 22/09/2009

enregistrée sous le N° 1619, J.O. du 10/10/2009

Siège Social : 12 Parc de la Varenne 77350 Boissettes

Contact : 0671348577 - pascal.guilbert@pym.net

Club Nautique Des Prailons

Association loi 1901, le Club Nautique Des Prailons a été créé en 1969 sur la commune de Boissettes.



Site :

<https://cndprailons.wix-site.com/my-site>

Email :

cndprailons@gmail.com

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Notre environnement

L'équipe municipale est soucieuse de préserver l'environnement du village :

- Des ampoules LED sont déployées sur le village
- Les écogestes sont répertoriés dans le site de boissettes.fr
- Des containers de tri sont à votre disposition rue du Mont aux lièvres (verres , journaux, vêtements) et le SMITOM-LOMBRIC propose des composteurs pour jardiner au naturel.
- Les chemins communaux oubliés sont réouverts, les espaces verts sont entretenus. Vous trouverez de nombreuses poubelles dans l'espace public. La lutte contre les dépôts sauvages est activée.



Les feux

Il est interdit de faire brûler tout déchet et, ceci, toute l'année. Cela concerne également les déchets verts. Selon leur volume et leur nature, déposez-les à la déchèterie du Mée sur Seine, ZAC des Uselles.

Ils ne doivent pas, non plus, être jetés dans la Seine.

L'entretien des trottoirs et des caniveaux devant chez soi

Il est à la charge des propriétaires ou des locataires.

Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage, le démoussage des trottoirs et des caniveaux, le déneigement et l'enlèvement du verglas. Les branches et les racines s'avancçant sur le domaine public, doivent être coupées en limite de propriété.

Le bruit

Les horaires pour les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont :

- Jours ouvrés : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h



La servitude de Marche-pied

La servitude de « marche pied » demande aux riverains d'un cours d'eau de ne pas mettre d'obstacle au passage le long des berges . Une largeur de 3m250 doit permettre le passage des piétons. Les promeneurs doivent passer sans s'engager davantage dans la propriété et ne pas y stationner. Les cyclistes doivent avoir leur vélo à la main. Les chiens doivent être tenus en laisse.



La circulation automobile

La vitesse est limitée à 50km/h aux entrées du village et à 30km/h au centre et devant le village d'enfants.

Un radar pédagogique est installé rue du Mont aux lièvres.

Les berges de la Seine, chemin des Praillons ne sont pas ouvertes à la circulation automobile.



Les animaux

Il est interdit de laisser errer les animaux.

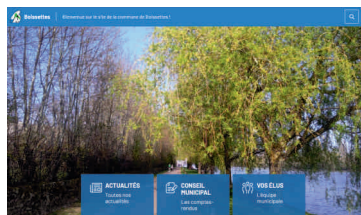
Les déjections canines sont interdites sur la voie publique.

Vous devez les ramasser. Les aboiements prolongés, au-delà de 22h, relèvent du tapage nocturne.

COMMENT VOUS INFORMER ?

le site www.boissettes.fr

Nous vous invitons à visiter le site internet du village. Vous y trouverez toutes les informations utiles à votre vie quotidienne, les actualités, l'agenda, les comptes-rendus des conseils municipaux.



La lettre d'information ou newsletter

Nous vous conseillons de vous y inscrire gratuitement afin d'être informé en temps réel. L'inscription se fait sur le site de la commune, en bas de la page d'accueil, dans Newsletter.



PanneauPocket

Panneau-Pocket

La mairie vous offre l'application. En téléchargeant Panneau-Pocket sur votre smartphone, ou tablette, et en choisissant Boissettes en favori, vous recevrez, par notification, des alertes et des informations en temps réel.

Le journal de Boissettes

Avec trois parutions par an : en février, juin et octobre, vous y trouverez les informations sur la vie de la commune et l'action des partenaires territoriaux. Des rubriques sur le patrimoine et l'histoire de Boissettes vous sont proposées.

Vous pouvez aussi nous soumettre des articles, des photos insolites prises dans le village, des recettes ou autres.

Ce journal est distribué, dans toutes les boîtes aux lettres du village, par les élus.



Le tableau d'affichage

Il se trouve Place de Verdun sur le mur de l'Eglise. Vous pouvez y trouver des informations municipales ou celles concernant les partenaires territoriaux..

LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

La CAMVS

297 rue Rousseau Vaudran 77190 Dammarie les lys - <http://www.melunvaldeseine.fr>
Tél : 01 64 79 25 25



**PREFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfecture de Seine-et-Marne

12 rue des Saints-Pères 77000 Melun
<https://www.seine-et-marne.gouv.fr>
Tél : 01 64 71 77 77

Le SMITOM-LOMBRIC

Rue du Tertre de Cherisy
77000 Vaux le pénil
<http://lombric.com>



La Déchèterie : ZAC des Uselles
rue Robert Schuman 77350 Le Mée sur Seine.

La Recyclerie : Parc d'activités
9 rue de la plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux le Pénil



Le Département de Seine-et-Marne

12 rue des Saints - Pères 77000 Melun
<https://www.seine-et-marne.fr>
Tél : 01 64 14 77 77